

Rapport de la FSCI sur l'antisémitisme pour la Suisse allemande et italienne 2009

1. Introduction

Le service d'enregistrement de la FSCI recense et enregistre les actes antisémites commis en Suisse allemande et italienne. Il recense les actes de connus publiquement et les actes déclarés à la FSCI ou à ses partenaires.

Au cours de l'année sous revue, 20 actes antisémites ont été signalés à la FSCI. Par ailleurs, la FSCI a enregistré 8 cas publiés. Au total, 28 actes antisémites ont été recensés par la FSCI en 2009.

2. Définition de l'antisémitisme

«L'antisémitisme est une structure durable et latente de convictions hostiles aux juifs en tant que collectif. Sur le plan individuel, il se manifeste sous forme d'attitudes; sur le plan culturel, il revêt la forme d'un mythe, d'une idéologie, d'un folklore et d'une symbolique. Il se traduit par des actes de discrimination sociale ou juridique des juifs, par une mobilisation politique à leur encontre, de même que par une violence collective ou publique. Ces actes visent ou entraînent un éloignement, une expulsion ou une extermination des juifs.»

Helen Fein, Dimensions of Antisemitism: attitudes, Collective Accusations and Actions, dans: H. Fein, The Persisting Question, Berlin et New York 1987, 67.

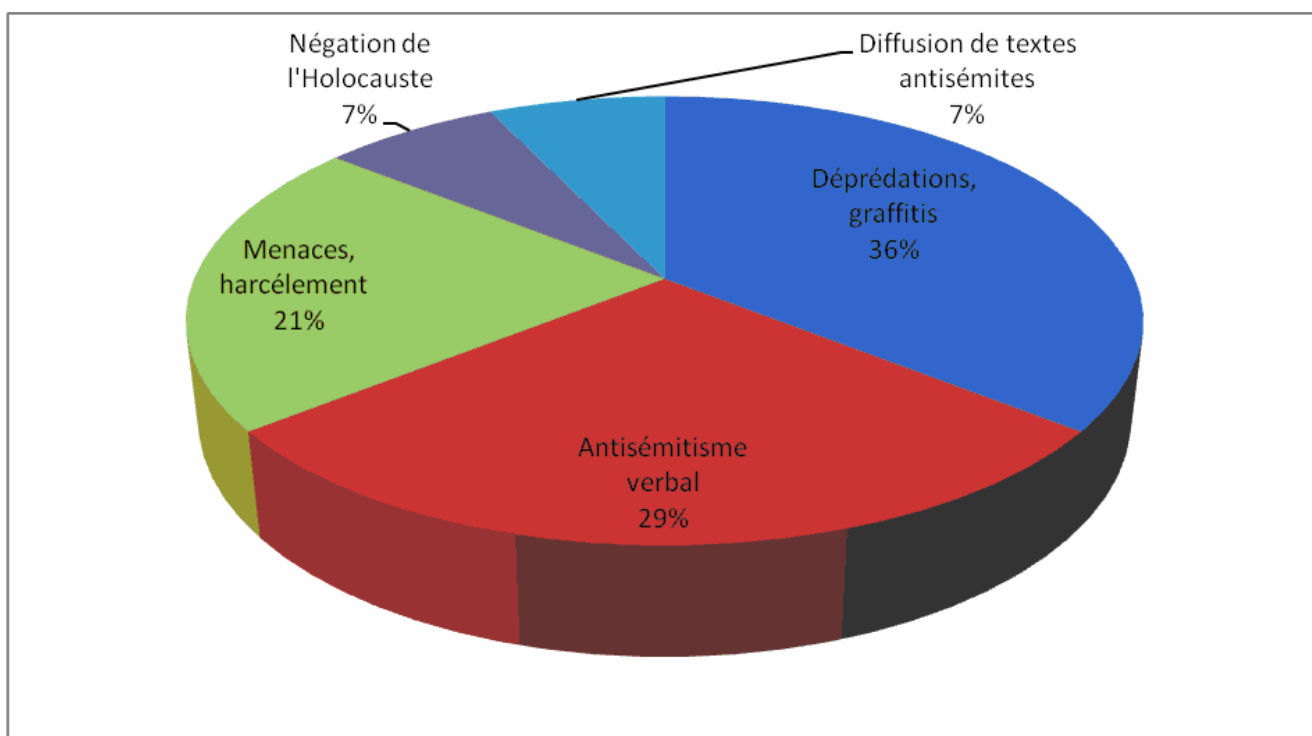
3. Méthode d'enregistrement

La FSCI n'enregistre dans sa banque de données que les cas qui lui sont signalés ou qui sont publiés. Elle ne recherche pas elle-même d'éventuels cas d'antisémitisme.

Ce service d'enregistrement de la FSCI existe sous cette forme depuis l'automne 2008. Il était auparavant assuré par l'association « Action des Enfants de l'Holocauste » (AkdH). Du fait de ce changement, il est difficile de réellement comparer les chiffres de cette année et ceux de l'année précédente.

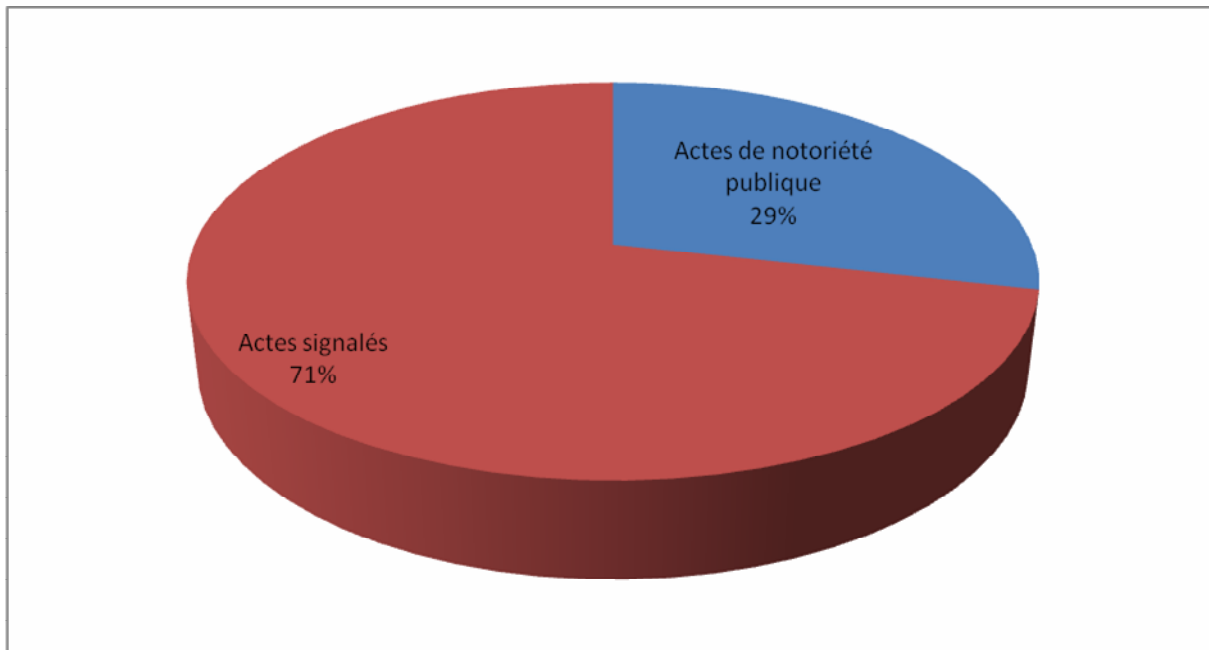
4. Relevé statistique: type d'antisémitisme

Déprédations, graffitis	10
Antisémitisme verbal	8
Menaces, harcèlement	6
Négation de l'Holocauste	2
Diffusion de textes antisémites	2



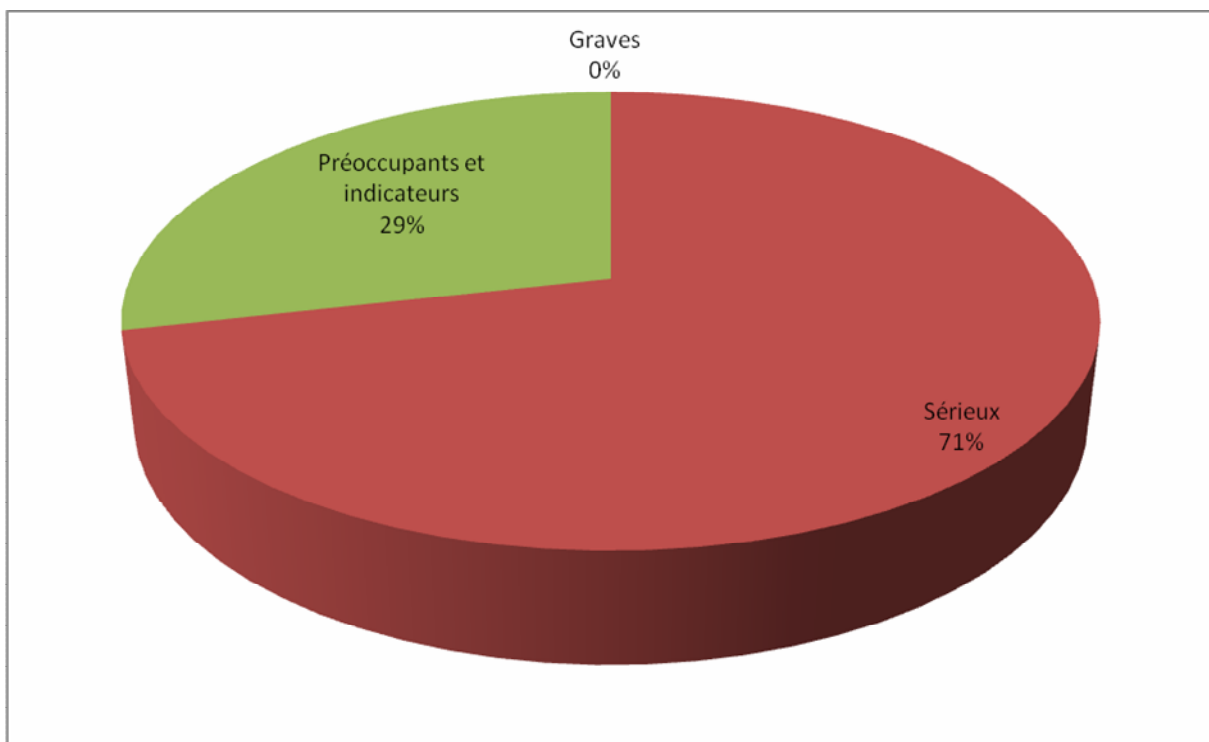
(Cluster interne)

5. Relevé statistique: actes publiés et actes signalés à la FSCI



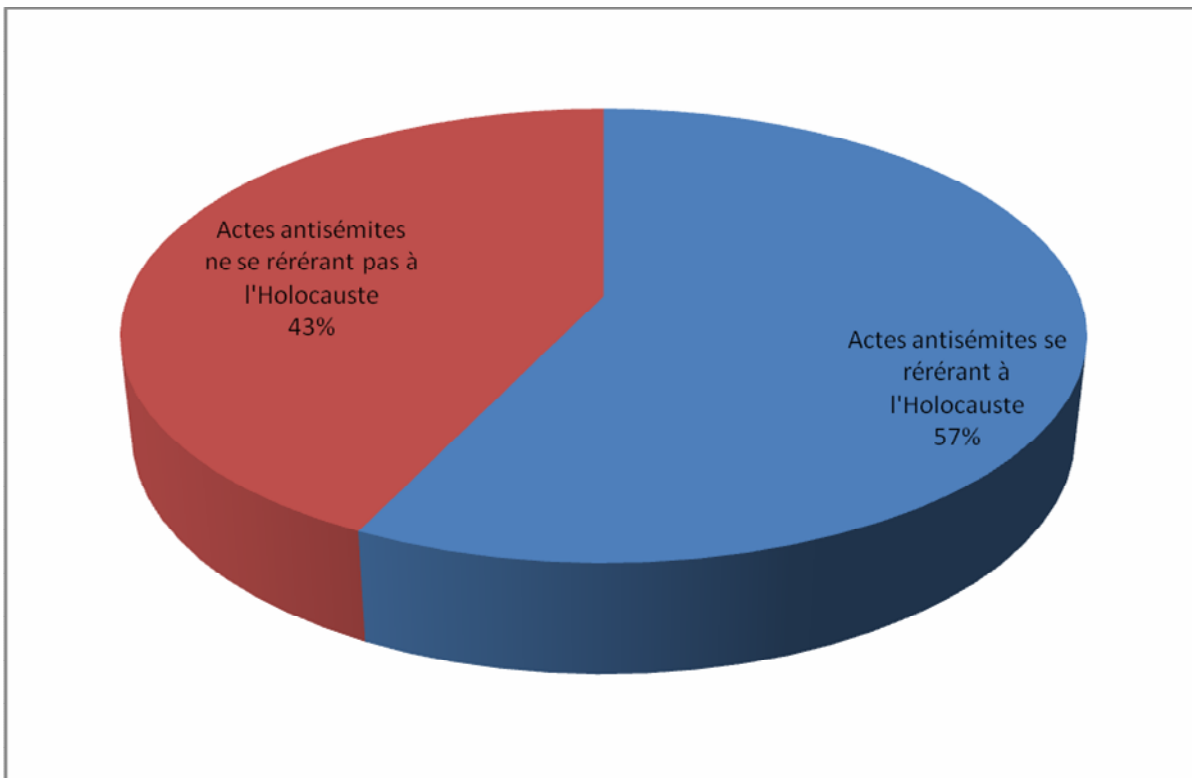
(Cluster interne)

6. Relevé statistique: degré de gravité des actes



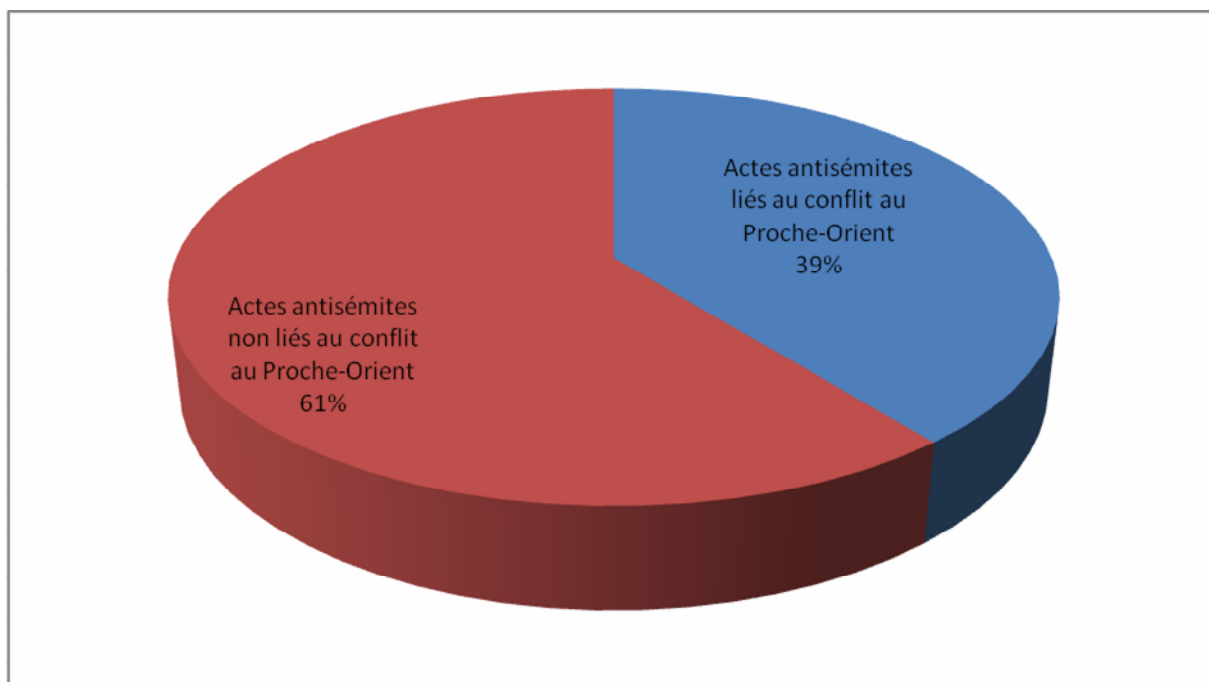
(Cluster interne)

7. Relevé statistique spécial: actes antisémites se référant à l'Holocauste



(Cluster interne)

8. Relevé statistique spécial: antisémitisme dans le contexte du conflit au Proche-Orient



(Cluster interne)

9. Antisémitisme et critique d'Israël

La critique à l'encontre de la politique d'Israël, de son gouvernement ou de sa politique sociale est admissible comme pour tout autre pays. La critique revêt toutefois une dimension antisémite lorsqu'elle ne porte pas sur Israël en tant qu'Etat ou sur la politique israélienne, mais lorsque les Israéliens sont d'une manière générale présentés comme étant coupables du conflit au Proche-Orient et que cette image est globalement appliquée à l'ensemble des juifs. Une autre confusion entre critique légitime et critique discutable s'opère lorsque du fait d'intérêts politiques, les règles fixées à Israël sont plus strictes que celles fixées à d'autres pays.

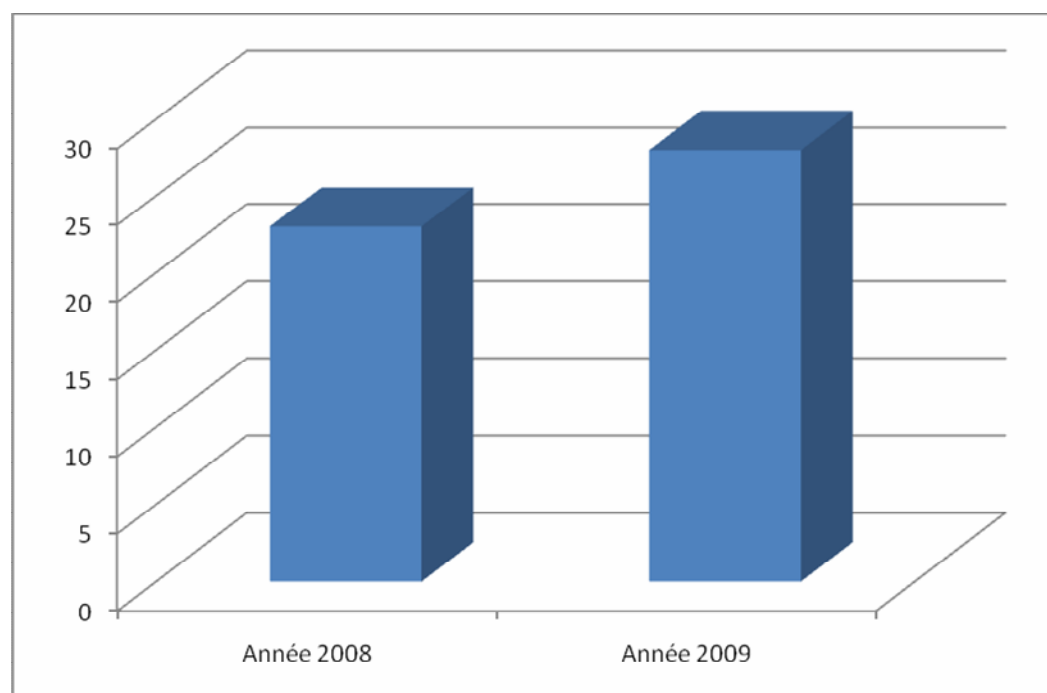
On constate par ailleurs de plus en plus souvent que les personnes qui tiennent des propos antisémites utilisent en outre (et à titre de prétendue «légitimation» de leurs affirmations antisémites) la critique d'Israël ou l'antisionisme.

Au cours de l'année sous revue, la FSCI a toutefois également enregistré des actes anti-israéliens qui ne peuvent pas être qualifiés d'actes antisémites. Ces cas ne sont pas inclus dans les statistiques.

10. Antisémitisme sur Internet

Au cours de l'année sous revue, le service d'enregistrement de la FSCI n'a pas été en mesure d'assurer un traitement proactif ni de surveiller systématiquement les sites Internet et les blogs. On constate cependant que les personnes ayant des idées antisémites s'expriment de plus en plus via Internet. Une surveillance systématique de certains forums de lecteurs sur Internet permettrait de clarifier la situation à cet égard.

11. Comparaison avec l'année précédente: actes antisémites (2009)



12. Actes antisémites commis en Suisse romande

Les actes antisémites commis en Suisse romande sont recensés, enregistrés et analysés par la CICAD à Genève. En 2009, la CICAD a enregistré un total de 153 actes antisémites. Selon la CICAD, ce chiffre représente une augmentation de 59% par rapport à l'année précédente. A la différence de la FSCI, la CICAD a une approche proactive, surveille et enregistre des cas qui résultent de ses propres recherches, notamment sur Internet. C'est principalement pour cette raison que le nombre d'actes antisémites enregistrés en Suisse romande est beaucoup plus important qu'en Suisse alémanique.

13. Analyse de l'antisémitisme en Suisse alémanique en 2009

En 2009, la FSCI a enregistré 28 actes antisémites contre 21 en 2008. Cette augmentation est liée aux tensions politiques au Proche-Orient et en Suisse, ceci à deux reprises en cours d'année, notamment en janvier et avril 2009.

Près d'un tiers des actes étaient des déprédations et des graffitis. Les menaces et les harcèlements représentaient environ un cinquième des incidents, les agressions verbales représentant un tiers des actes commis. Plus de deux tiers des actes sont qualifiés de sérieux, mais aucun n'est jugé grave.

Plus de la moitié des actes se réfèrent à l'Holocauste. Un tiers des cas s'inscrivent dans le contexte du conflit au Proche-Orient, à savoir l'action militaire israélienne menée dans la bande de Gaza en janvier 2009.

En janvier 2009, l'entrée d'une synagogue juive à Zurich et les bureaux d'El Al à Zurich ont été endommagés. Durant la guerre dans la bande de Gaza, des graffitis assimilant l'étoile de David à une croix gammée ont été découverts dans différentes villes suisses. Durant cette même période, de nombreuses lettres menaçantes ont été adressées à des organisations et des personnes juives.

C'est également en janvier 2009 que la réintégration au sein de l'Eglise catholique de l'évêque Richard Williamson a entre autres suscité des réactions antisémites.

L'analyse des actes antisémites commis en 2009 montre que ces incidents sont souvent à mettre en relation avec l'histoire de la Seconde Guerre mondiale et l'Holocauste.

On constate par ailleurs que les idées antisémites prolifèrent dans le contexte du conflit au Proche-Orient. Un rejet d'Israël sert souvent d'exutoire aux idéologies antisémites. Les comparaisons entre Israël et l'Allemagne nazie sont particulièrement appréciées à cet égard.

En comparaison d'autres pays européens, la Suisse connaît toutefois très rarement des actes graves tels que des attaques violentes contre des juifs ou des négations ciblées de l'Holocauste.

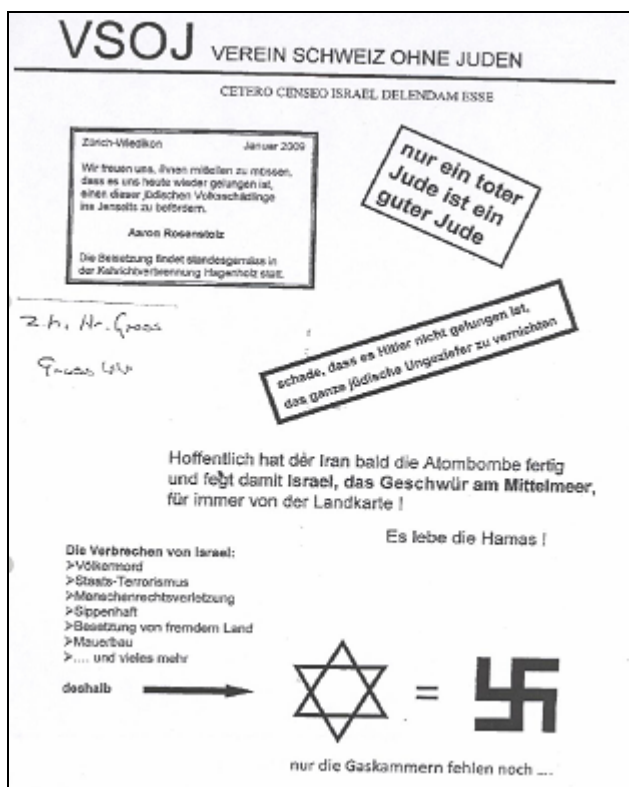
Il importe en parallèle d'instaurer une surveillance accrue de certains forums de lecteurs sur Internet. L'univers anonyme d'Internet semble tout particulièrement convenir aux personnes ayant des idées antisémites et racistes.

14. Annexe: liste des actes antisémites enregistrés par la FSCI en 2009 (classés par degré de gravité)

A. Actes sérieux

Zurich, janvier 2009

Des inconnus distribuent des tracts d'une «Association Suisse sans juifs» dans différentes boîtes aux lettres. Le tract contient de grossières imprécations antisémites, entre autres «dommage que Hitler n'ait pas réussi à exterminer toute la vermine juive». Le tract comporte en outre des propos hostiles à Israël, notamment: «Espérons que l'Iran disposera bientôt de la bombe atomique et rayera pour toujours Israël, l'ulcère de la Méditerranée, de la carte!» [Source: Chronologie des actes racistes 2009, publiée par la GRA Fondation contre le racisme et l'antisémitisme]



Zurich, 10 janvier 2009

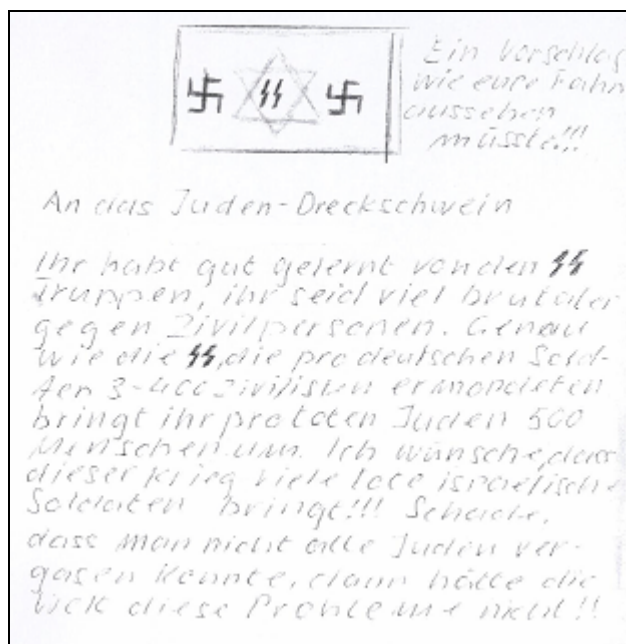
Le 10 janvier 2009, la NZZ signale que des inconnus ont maculé de croix gammées la façade d'un restaurant juif à Zurich.

Zurich, 14 janvier 2009

Un fax au contenu antisémite est adressé au bureau de la compagnie aérienne israélienne EL AL. Le fax est parvenu à EL AL, adressé au Centre de terroristes DAVID, et indiquait: «Les juifs de Zurich-Wiedikon vivent dès à présent dangereusement!»

Zurich, 5 - 14 janvier 2009

Le président de la FSCI reçoit une lettre antisémite concernant l'action militaire israélienne dans la bande de Gaza, intitulée «Au salaud juif».



Zurich, 19 janvier 2009

La mère d'une fillette juive à Zurich signale que sa fille a été apostrophée de la manière suivante: «Putain juive, sale juive, où est ton oncle Adolf?»

Zurich, 19 janvier 2009

A Zurich, une personnalité juive reçoit une carte postale avec le texte suivant: «Les nazis ne sont pas morts. Ils continuent de vivre à travers de nombreux juifs! Il faudrait leur retirer le passeport suisse. Ce sont de tristes créatures.»

Zurich, 1er février 2009

Le présentoir de cartes de la boutique Copy Quick à la gare Enge comporte une photo au contenu antisémite. La photo représente des juifs orthodoxes et des croix gammées. Avec une mention: «Les juifs dehors.»



Zurich, 1er février 2009

Sur le blog de Blick-Online, Béatrice Allmen publie le texte suivant: «De mémoire d'homme, les juifs ont toujours été impliqués dans des guerres. Si cette espèce disparaissait, nous aurions donc nettement moins de guerres sur terre. La Seconde Guerre mondiale est terminée! Qu'ils cessent de jouer les pauvres martyrs. Ils ont reconstruit le mur de Varsovie, séparé des familles, se sont approprié des terres et tuent à tour de bras. Et le reste du monde regarde. Rien d'étonnant, car tous les postes influents sont occupés par des juifs. Je ne peux vraiment pas avoir de sentiments amicaux envers des gens qui mentent, volent et tuent!!»

Zurich, 2 mars 2009

Une personne inconnue adresse au président de la FSCI une lettre qui commence comme suit: «Un engagement juif en Suisse est absolument inutile et de la pure hypocrisie. De par leur origine, les juifs sont des Israéliens (sionistes) et en Suisse ce sont des citoyens suisses sur le papier. Le juif applique des rituels juifs dans le monde entier; il est d'abord juif et ensuite malgré tout citoyen du pays dans lequel il habite.»

Berne, 1er avril 2009

Une personnalité juive de Berne évoque une lettre contenant entre autres les propos suivants: «Vous pouvez vous convertir au catholicisme, mais en tant que juif, dans le cadre d'une commission de dialogue catholique romaine, vous devez vous taire. Vous êtes d'abord juif et ensuite ressortissant du pays dans lequel vous habitez. [...] A l'heure actuelle, des rabbins juifs de New York exercent un chantage envers notre Pape miséricordieux, plein de bonté et qui souhaite la réconciliation, qui tient à faire un pèlerinage à Jérusalem. Ces maudits sionistes veulent établir une base de pouvoir au Proche-Orient, leurs actes cruels et leur occupation illégale du territoire sont connus dans le monde entier.»

Zurich, 5 mai 2009

Le président de la FSCI reçoit une lettre au contenu analogue à celui de la lettre adressée le 1er avril à une personnalité juive à Berne. Il y est à nouveau mentionné: «Vous pouvez vous convertir au catholicisme, mais en tant que juif, dans le cadre d'une commission de dialogue catholique romaine, vous devez vous taire.»

Bâle, 11 juin 2009

Sur son site Internet, la section PNOS de Bâle publie un texte dont l'auteur affirme que le journal d'Anne Frank repose sur un «tissu de mensonges», est un «ouvrage minable». Il déclare qu'il convient à «l'endoctrinement de jeunes enfants naïfs concernant l'Holocauste». Plusieurs personnes portent plainte pour violation de la norme pénale sur le racisme. Fin octobre, le Parquet intente une action contre Philippe Eglin, président de la section PNOS à Bâle. L'acte d'accusation reproche à Eglin de nier l'Holocauste et de propager une idéologie «axée sur le dénigrement ou la diffamation systématique des juifs». Eglin a été nommé président de la section de Bâle début 2009. [Source: Chronologie des actes racistes 2009, publiée par la GRA Fondation contre le racisme et l'antisémitisme]

Bâle, 14 juillet 2009

Le matin du 14 juillet, un inconnu brise les vitres de la porte d'entrée de la synagogue IRG Bâle et crie: «Sortez sales juifs».

Zurich, 29 juillet 2009

Des graffitis antisémites sont découverts sur la façade de la synagogue située Erikastrasse à Zurich. Les mots «Fuck juifs» ont été taggués en jaune sur le trottoir en face de la synagogue.



Zurich, 19 août 2009

Des graffitis antisémites sont découverts sur la façade de la synagogue située Erikastrasse à Zurich. Il s'agit probablement des mêmes auteurs que ceux des graffitis du mois de juillet. Le sol de la synagogue Erikastrasse à Zurich comportait un graffiti de couleur jaune, recouvert de noir, similaire à celui du 29 juillet.

Zurich, 3 septembre 2009

La synagogue à Endingen est tagguée avec le symbole du diable «666».

Berne, 7 septembre 2009

Une personnalité juive de Berne reçoit une lettre similaire à celles du 2 mars, 1er avril et 5 mai, qui indique entre autres: «Ecrivez à l'avenir vos articles dans les journaux juifs et ne touchez pas aux journaux chrétiens, notamment au bulletin paroissial catholique. Les juifs vivent traditionnellement ensemble dans des synagogues et totalement à l'écart du monde extérieur. Pourquoi voulez-vous vendre le judaïsme aux chrétiens? [...] Les maudits rabbins disent au peuple juif que le Messie arrive.»

Zurich, 6 octobre 2009

Dans le train de Winterthur à Zurich, deux hommes affirment: «Il vaudrait mieux gazer les juifs et baiser les juives.» Suite aux déclarations de témoins, les hommes sont arrêtés à la gare de Zurich et interrogés. La personne qui a dénoncé les faits porte plainte.

Zurich, 14 novembre 2009

Erikastrasse à Zurich, les mots «Fuck juifs» sont à nouveau taggués sur la synagogue, sur le capot d'une voiture et le trottoir en face de la synagogue.

Möriken AG, octobre à décembre 2009

A la fin de l'automne et au cours de l'hiver 2009, en l'espace de quelques semaines, quatre graffitis antisémites du même type sont signalés sur une maison individuelle juive à Möriken AG. Les graffitis comportent le mot «dehors» et une étoile de David.

B. Actes préoccupants et indicateurs

Berne, 3 janvier 2009

Selon le Tages-Anzeiger du 3 janvier 2009, lors d'une manifestation anti-Israélienne, des banderoles comportaient l'équation «étoile de David = croix gammée».



Zurich, 6 janvier 2009

Divers graffitis antisémites (étoile de David = croix gammée) ont été découverts près de la Nordbrücke à Zurich, du Schaffhauserplatz et du restaurant Seilbahn Rigiblick à Zurich.

Zurich, 10 janvier 2009

La NZZ du 10 janvier 2009 signale différents graffitis représentant des croix gammées dans toute la ville de Zurich.

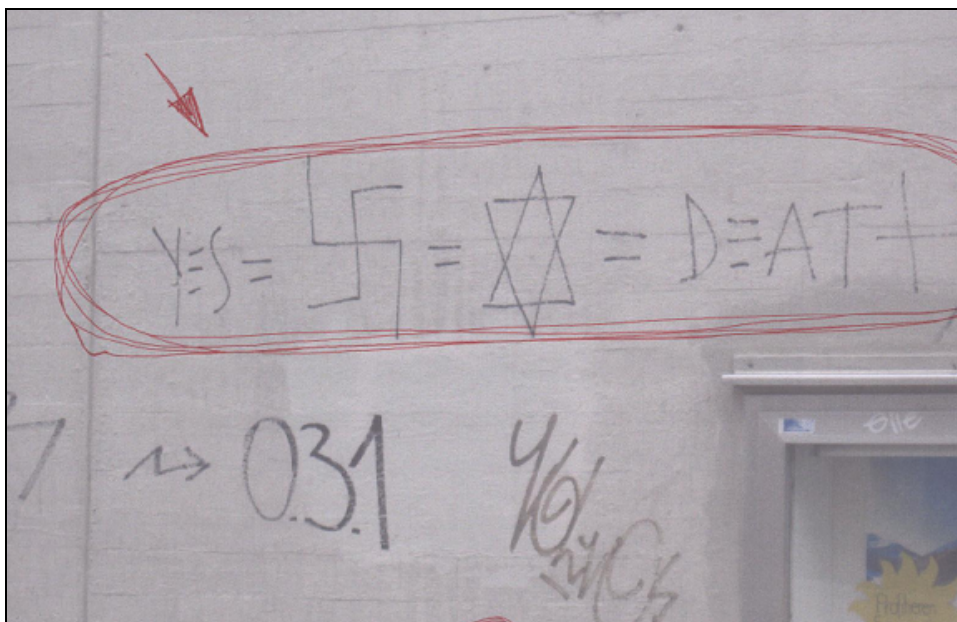


Rorschach SG, 5 février 2009

Un habitant de Rorschach reçoit une lettre anonyme par la poste, avec une copie du magazine National Journal 2008. Le pamphlet est intitulé «L'intérêt tout particulier des histoires d'Holocauste» et minimise l'Holocauste.

Berne, 17 février 2009

Des graffitis antisémites sont découverts à la Schanzenpost et Villemattstrasse à Berne (divers signes et des graffitis «croix gammée = étoile de David»).



Chur, 25 mars 2009

Le Tribunal fédéral ne donne pas suite au recours intenté contre un jugement pour discrimination raciale. Le recourant avait présenté une demande de récusation des juges qui se «sentent tenus de suivre les injonctions sionistes». Dans le recours, le recourant avait également polémique contre la norme pénale sur le racisme: «C'est une honte absolue que la justice suisse reprenne à son compte, sans vérification, cette injonction émanant des milieux sionistes». [Source: Chronologie des actes racistes 2009, publiée par la GRA Fondation contre le racisme et l'antisémitisme]

Burgdorf, 20 avril 2009

Suite au discours du président iranien Mahmud Ahmadinedschad lors de la Conférence de l'ONU sur le racisme à Genève, le parti nationaliste suisse PNOS publie un communiqué indiquant qu'il partage complètement l'avis du président iranien et ajoute que «l'idéologie sioniste» a pour but «la création du grand Israël et la domination de la planète par le peuple élu de Dieu». Le communiqué du PNOS est signé par Markus Martig, membre du bureau national du PNOS. [Source: Chronologie des actes racistes 2009, publiée par la GRA Fondation contre le racisme et l'antisémitisme]

Flaach, 5 juin 2009

Le 5 juin, Dominique Baettig, conseiller national du canton du Jura, publie dans la Schweizerzeit un article intitulé «Déraillement de l'antiracisme» dans lequel il justifie l'engagement de la Suisse dans la conférence de l'ONU sur le racisme. Les propos de Baettig minimisent l'Holocauste, le ridiculisent en tant que titre au sommet du hit-parade pour les victimes, représentent de manière dégradante les victimes de génocides et les réparations comme une «opération lucrative». Il affirme notamment : «Tout allait pour le mieux dans la théologie mondiale des victimes jusqu'il y a

huit ans. Au sommet du hit-parade, l'Holocauste. [...] Ce titre au sommet du hit-parade, à nul autre comparable (...), est resté incontestable, intouchable et a largement servi à diaboliser tous les adversaires ou critiques de la politique sioniste de l'Etat d'Israël ou des guerres d'ingérence de l'Empire du Bien américain. S'y ajoute une prétention à interdire toute vision historique ou critique, toute liberté d'expression, de pensée autre que celle de la hiérarchie religieuse actuelle.»

FSCI Fédération suisse des communautés israélites, Mai 2010